

MASTÈRE

PROFESSIONNEL

# INFORMATIQUE MÉDICALE

Année universitaire  
2026 – 2027

PRÉ-INSCRIPTION



1<sup>ER</sup> - 31  
MAI 2026

L'informatique au Cœur de la Santé

## THÈMES



Culture et Compétences  
Numériques



Intelligence  
Artificielle



Systèmes  
d'Information



Production des ressources  
pédagogiques et numériques



INSCRIPTION  
EN LIGNE



<https://master.cec.fms.u-sousse.tn>



Service des Mastères et CEC  
[master.cec.fms@famsou.u-sousse.tn](mailto:master.cec.fms@famsou.u-sousse.tn)



<https://www.medecinesousse.com/>



---

# Mastère Professionnel INFORMATIQUE MÉDICALE

## I. COORDINATEURS DU MASTÈRE

---

### Coordinatrice 1

- **Pr Ag Hajer Boudriga**
- **E-mail :** [hajer.boudrigua@famso.u-sousse.tn](mailto:hajer.boudrigua@famso.u-sousse.tn)

### Coordinatrice 2

- **Dr Zeineb Nfikha**
- **E-mail :** [zeinebnfikha@famso.u-sousse.tn](mailto:zeinebnfikha@famso.u-sousse.tn)

## II. OBJECTIFS DU MASTÈRE

---

### Objectif principal :

Former des professionnels de santé capables d'intégrer les outils numériques et les technologies de l'information dans leurs pratiques médicales et pédagogiques.

### Objectifs secondaires

1. Maîtriser les compétences numériques fondamentales appliquées au domaine de la santé.
2. Comprendre les concepts et techniques de l'Intelligence Artificielle et leur application en médecine.
3. Concevoir, développer et déployer des systèmes d'information et des sites web à usage médical.
4. Produire des ressources pédagogiques et numériques de qualité destinées à la formation médicale continue.

5. Développer une culture critique face aux enjeux éthiques, juridiques et de confidentialité liés au numérique en santé.
6. Mener des projets numériques innovants en milieu hospitalier ou académique.

### III. PUBLIC CIBLE

---

Cette formation s'adresse aux professionnels et aux étudiants du domaine de la santé et de l'informatique :

- **Hospitalo-universitaires** : Assistants, Professeurs Agrégés, Maîtres de Conférence Agrégés, Professeurs
- **Docteurs** en médecine, en pharmacie ou en chirurgie dentaire
- **Vétérinaires**
- **Résidents en médecine**
- **Titulaires d'un diplôme d'université équivalent à Bac+3 ou équivalent** (Licence, Ingénieur) dans les domaines de la santé
- **Professionnels de santé** souhaitant développer leur compétences numériques

### IV. CAPACITÉ D'ACCUEIL

---

30 apprenants par promotion (Une promotion chaque année)

### V. DESCRIPTIF DE L'ENSEIGNEMENT

---

#### 1. Démarrage du Mastère

L'enseignement du Mastère débutera en octobre 2026 pour l'année universitaire 2026-2027.

## 2. Durée d'études

2 ans d'études clôturés par un mémoire de fin d'études.

## 3. Modalité d'enseignement

L'enseignement est dispensé selon une approche hybride et bimodale, combinant des séances en présentiel à la Faculté de Médecine de Sousse et des activités à distance, selon un organigramme préétabli en dehors des vacances et jours fériés.

## 4. Modules enseignés

La formation comporte quatre thèmes majeurs :

N°	Thème	Contenus principaux
M1	<b>Culture et Compétences Numériques</b>	Informations et données (D1), Communication et collaboration (D2), Création de contenu (D3), Protection et sécurité (D4), Environnement numérique (D5).
M2	<b>Intelligence Artificielle</b>	Python et datasets, Analyse de données médicales, Machine Learning (supervisé/non supervisé), Deep Learning (CNN, U-Net, IA générative), Éthique de l'IA en médecine.
M3	<b>Site Web</b>	Vocabulaires et types d'applications, Conception (GANTT, MCD), Systèmes CMS — WordPress, Déploiement de plateformes de santé.
M4	<b>Production des ressources pédagogiques et numériques</b>	Numérisation de cours (Opale/SCORM), Capsules vidéo pédagogiques à l'ère de l'IA, Design graphique pour l'enseignant (infographies, affiches).
<b>Finalisation et soutenance du mémoire de fin d'études</b>		

## 5. Assiduité

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20 % du volume horaire total du CEC.

Dépassé ce seuil, la validation du mastère ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le CEC avec la cohorte qui suit), tout candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total du CEC.

## VI. MODALITÉS D'ÉVALUATION

### Évaluation par module

Chaque module fait l'objet d'une évaluation propre combinant travaux pratiques à remettre et un examen final théorique ou projet pratique.

- **Travaux pratiques et activités** : 40 % de la note du module
- **Examen théorique** : 60 % de la note du module

### Soutenance de mémoire de fin d'études

Le sujet de mémoire du candidat fera l'objet d'une évaluation par un jury validé par les coordinatrices et le doyen ou son représentant. Cette évaluation est notée sur 20 et comptera pour la moyenne générale de la formation.